



Communiqué de presse

Madame le maire intègre les instances dirigeantes nationales de l'Association des Maires de France (AMF)

Le Bureau de l'AMF réuni ce 17 juin 2025 a validé la nomination de Sandrine JANIAUD LARCHER, maire de Delle, au Comité directeur de l'AMF, sur la proposition d'André LAIGNEL, 1^{er} vice-président de l'AMF.

Delle et le Territoire de Belfort représentés au sein du Comité directeur de l'AMF

Au côté du Bureau, le Comité directeur est l'une des deux instances dirigeantes de l'AMF et comprend deux collèges :

- le 1^{er} collège se compose de 100 membres, représentant d'une part la diversité politique des maires de manière paritaire et, d'autre part, la diversité territoriale des communes (rurales, urbaines, péri-urbaines) de métropole et d'outre mer. Madame le maire siègera au sein de ce collège.
- le 2^{ème} collège est formé des présidents d'associations départementales de maires de France. Le Territoire de Belfort est ainsi représenté par Stéphane GUYOD, président de l'AMF 90.

L'opportunité de participer à la définition des orientations stratégiques de l'AMF

Sandrine JANIAUD LARCHER est honorée de cette nomination, qui récompense son engagement politique au service des dellois mais aussi de l'AMF 90. Éluë depuis 2014 et Maire de Delle depuis 2017, elle occupe depuis 2020 le mandat de 1^{ère} vice-présidente de l'AMF 90.

Très investie dans son mandat de maire, tout comme dans les travaux de l'AMF 90, son intégration au comité directeur est l'opportunité pour elle de participer à la définition des orientations stratégiques de l'AMF au niveau national.

Le Comité directeur formule en effet des avis destinés au Bureau de l'AMF, et préparés par des commissions permanentes qui, sur l'initiative de leurs co-présidents, peuvent proposer à l'ordre du jour toutes les questions relevant de leur domaine de compétence. En complément, 15 groupes de travail nourrissent les travaux de l'AMF de façon permanente ou temporaire : emploi et insertion, laïcité, restauration scolaire, déchets, logement...

L'ensemble de ces instances d'échange, de rencontre et de réflexion sont la garantie indispensable d'une analyse des réalités locales au plus près du terrain permettant de proposer des évolutions d'ordre réglementaire et législatif au niveau national.

Sandrine JANIAUD LARCHER débutera sa nouvelle mission lors de la prochaine réunion du Comité directeur, le 1^{er} juillet 2025.